



2ND SESSION, 39TH LEGISLATURE, ONTARIO
59 ELIZABETH II, 2010

2^e SESSION, 39^e LÉGISLATURE, ONTARIO
59 ELIZABETH II, 2010

Bill 103

*(Chapter 17
Statutes of Ontario, 2010)*

An Act to proclaim the month of June Italian Heritage Month

Co-sponsors:
Mr. Sergio
Mr. Shurman
Mr. Marchese

1st Reading	September 16, 2010
2nd Reading	October 7, 2010
3rd Reading	October 7, 2010
Royal Assent	October 25, 2010

Projet de loi 103

*(Chapitre 17
Lois de l'Ontario de 2010)*

Loi proclamant le mois de juin Mois du patrimoine italien

Coparrains :
M. Sergio
M. Shurman
M. Marchese

1 ^{re} lecture	16 septembre 2010
2 ^e lecture	7 octobre 2010
3 ^e lecture	7 octobre 2010
Sanction royale	25 octobre 2010



**An Act to proclaim
the month of June
Italian Heritage Month**

**Loi proclamant
le mois de juin
Mois du patrimoine italien**

Preamble

Ontario is home to more than 1,350,000 Italian Canadians. Since the 1880s, the Italian Canadian community has made and continues to make significant contributions to the growth and prosperity of the Province of Ontario.

By proclaiming the month of June as Italian Heritage Month, the Province of Ontario recognizes the important contributions immigrants have made in building Ontario's communities and the economic, political, social and cultural achievements of Italian Canadians throughout the province. Italian Heritage Month is an opportunity to remember, celebrate and educate future generations about Ontario's rich history.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Italian Heritage Month

1. The month of June in each year is proclaimed as Italian Heritage Month.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Italian Heritage Month Act, 2010*.

EXPLANATORY NOTE

This Explanatory Note was written as a reader's aid to Bill 103 and does not form part of the law. Bill 103 has been enacted as Chapter 17 of the Statutes of Ontario, 2010.

The Bill proclaims the month of June in each year as Italian Heritage Month.

Préambule

Plus de 1 350 000 Italo-Canadiens vivent en Ontario. Depuis les années 1880, la communauté italo-canadienne ne cesse de contribuer de façon considérable à la croissance et à la prospérité de la province de l'Ontario.

En proclamant le mois de juin Mois du patrimoine italien, la province de l'Ontario reconnaît l'importante contribution que les immigrants ont apportée à la création des collectivités ontariennes et les réalisations qui leur sont attribuées partout dans la province sur les plans économique, politique, social et culturel. Le Mois du patrimoine italien est l'occasion de se souvenir de la riche histoire de l'Ontario, de la célébrer et de la transmettre aux générations à venir.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine italien

1. Le mois de juin de chaque année est proclamé Mois du patrimoine italien.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2010 sur le Mois du patrimoine italien*.

NOTE EXPLICATIVE

La note explicative, rédigée à titre de service aux lecteurs du projet de loi 103, ne fait pas partie de la loi. Le projet de loi 103 a été édicté et constitue maintenant le chapitre 17 des Lois de l'Ontario de 2010.

Le projet de loi proclame le mois de juin de chaque année Mois du patrimoine italien.